
L'INSTITUT EUROPÉEN DE LA FORÊT
APPEL D'OFFRES
"AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET SOCIETE CIVILE
EN REPUBLIQUE DU CONGO"

REFERENCE 10-15.2-2020-REDD

1. TERMES DE REFERENCE

1.1. Introduction

La République du Congo possède une vaste surface forestière estimée à 23,9 millions d'hectares, soit environ 70% du territoire national (MEFDD/CNIAF, 2015).

Bien que le taux de déforestation soit aujourd'hui très faible (moins de 0,1% par an – BRLi, 2014), il est susceptible d'accélérer fortement sans une planification et un contrôle appropriés.

C'est ainsi qu'une perte forestière estimée à 23 850 ha/an est attendue sur la période 2015-2020 en lien avec le développement planifié de l'agro-industrie (NERF, République du Congo, 2016).

A cette estimation pourrait s'ajouter 4 000 ha/an issue de déforestation non-planifiée causée majoritairement par l'agriculture itinérante sur brûlis (Mosnier et al. 2015), cette tendance pouvant encore s'accélérer compte tenu de la demande internationale croissante vis-à-vis de certaines commodités agricoles et de la grande disponibilité en terres arables dont dispose le Congo.

Certes, plusieurs textes réglementaires ont bel et bien été adoptés pour aller vers une planification mieux contrôlée, à commencer par la Loi de 2003 portant organisation et fonctionnement des collectivités locales et par la Loi d'Orientation pour le Développement et l'Aménagement du Territoire (LOADT) adoptée en 2014, mais leur application n'est encore que très partielle. Le Pool est ainsi le seul département du Congo à bénéficier d'un Plan de Développement Départemental, en lien avec la Loi de 2003, tandis qu'un nombre limité de départements sont déjà dotés de Schéma Départemental d'Aménagement du Territoire.

Dès lors, soulignant l'importance de :

- Diversifier son économie via le développement des secteurs agricoles et extractifs conformément aux orientations du Plan National de Développement (PND 2018–2022) ;
- Affiner les politiques d'utilisation des terres et de gestion durable des ressources naturelles pour préserver en priorité les forêts à Haut Stock de Carbone (HSC) et Haute Valeur de Conservation (HVC) ;
- Renforcer les efforts d'atténuation et d'adaptation vis-à-vis du changement climatique en s'appuyant notamment sur les avancées significatives du processus REDD+ et sur les outils stratégiques et techniques déjà élaborés :

La République du Congo s'est engagée, dans le cadre de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale¹ (CAFI) et via la Lettre d'Intention² (LoI) signée en septembre 2019 entre le Président de la République du Congo et le Président de la République française (en sa qualité de président du Conseil d'Administration de CAFI), à protéger les forêts du pays et accélérer la lutte contre le changement climatique via la mise en œuvre du plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+.

Les engagements de cette Lettre d'Intention doivent être atteints au travers de 6 axes définis dans le cadre programmatique :

1. Aménagement du territoire / gestion intégrée et planifiée des terres et ressources naturelles
2. Développement de l'agro-écologie et de l'agroforesterie en zone savanicole et de forêt dégradée
3. Identification des High Carbon Stocks / High Value Conservation, définition du Domaine Forestier Permanent / Domaine Forestier Non Permanent et suivi MRV
4. Développement et mise en œuvre de schéma directeur d'approvisionnement en énergie durable de Brazzaville et Pointe Noire

¹ <http://www.cafi.org/>

² <https://www.cafi.org/content/cafi/fr/home/all-news/republic-of-congo-and-cafi-sign-65-million-dollars-letter-of-int.html>

5. Amélioration du système de réalisation et suivi des Évaluations d'Impact Environnemental et Social (EIES) et Evaluations Environnementales et Sociales Stratégiques (EESS)
6. Renforcement des capacités des acteurs non gouvernementaux pour contribuer à la mise en œuvre et au suivi des engagements de la Lettre d'Intention

L'Institut Européen de la Forêt (EFI) entend contribuer, directement ou indirectement, à la mise en œuvre de cette Lol via diverses activités déjà engagées ou programmées.

En termes d'aménagement du territoire, EFI s'est en effet engagé vis-à-vis de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire à apporter sa contribution directe à ce processus dont les contours précis restent encore à définir.

EFI poursuivra par ailleurs son soutien à la plateforme *African Palm Oil Initiative* (APOI). Déployée par la *Tropical Forest Alliance* (TFA) 2020 pour transformer le secteur d'huile de palme régional en un moteur durable de développement dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale, cette initiative a été déclinée en République du Congo via la création de la plateforme congolaise a été officiellement créée en octobre 2019 sous l'égide du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP). Elle va très prochainement s'ouvrir à d'autres commodités agricoles (cacao, hévéa, anacarde, etc) et à l'agriculture climato-résiliente, en lien avec la récente définition du Plan d'Investissement Agricole Climato-Résilient (PIAIC, 2020) développé dans le cadre de l'initiative AAA (Adaptation de l'Agriculture Africaine).

L'animation et la facilitation de la plateforme congolaise est assurée conjointement par Proforest et World Resources Institute (WRI), avec qui EFI est en échange régulier, notamment vis-à-vis des activités à propos desquelles EFI s'est engagé, à savoir :

- Mener, via le recours à l'outil *Land-Use Planner*, une première étude liée à l'impact de l'extension de ces cultures agricoles dans 3 départements (Cuvette Ouest, Plateaux et Pool). Cette étude sera alors l'occasion de tester et d'éventuellement améliorer la nouvelle version du *Land-Use Planner* qui sera diffusée fin novembre 2020 et pourra à terme rejoindre la panoplie des outils mobilisables dans le cadre de l'Axe 1 de la Lol de CAFI dédié à l'aménagement du territoire ;
- Accompagner le MAEP dans sa réflexion autour de la définition d'une huile de palme durable en République du Congo et a déjà initié des discussions en ce sens, notamment à l'occasion d'un atelier virtuel co-organisé en juin 2020 par la plateforme APOI et dédié, entre autres, à ce sujet.

Enfin, dans le cadre de la Lol précitée, EFI s'est vu confier le soin par le Comité d'Administration de CAFI i) d'appuyer la préparation d'un programme d'appui pilote à la société civile (pour une durée de 2 ans et un montant de 1 M\$ minimum) à travers un processus participatif et inclusif et ii) d'apporter un appui stratégique à la société civile nationale dans le cadre de l'élaboration de sa deuxième Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

1.2. Objectifs de la mission

L'objectif principal de la mission est d'appuyer les acteurs étatiques et non étatiques en République du Congo dans la mise en œuvre et la participation aux processus et initiatives climat et de développement durable

Les objectifs spécifiques de cet accompagnement sont les suivants :

- Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement du territoire du Ministère de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire et des Grands Travaux (MAETGT), en cohérence avec la Lol signée dans le cadre de CAFI.
- Accompagner les acteurs de la plateforme *African Palm-Oil Initiative* (APOI) dans leur réflexion sur le développement agricole durable et la mise œuvre de leurs actions, sous l'égide du Ministère de

l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) et en lien étroit avec la récente ouverture de cette plateforme à d'autres commodités agricoles et à l'agriculture climato-résiliente ;

- Soutenir la promotion du genre et d'un dialogue équilibré entre les sexes, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de la deuxième Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et dans le cadre de la mise en œuvre de la Lol ;

1.3. Tâches

Tâche 1 : Appui technique et méthodologique à la mise en œuvre de la stratégie d'Aménagement du Territoire de la République du Congo

Cette tâche sera menée sous l'égide de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT), conformément à la Loi d'Orientation pour le Développement et l'Aménagement du Territoire (LOADT) du 10 Octobre 2014. Elle sera aussi menée en cohérence avec le « programme d'utilisation des terres » à définir prochainement par l'Agence Française de Développement (AFD) qui s'est vu confier ce travail vis-à-vis de l'Axe 1 du cadre programmatique de la Lol. Ce programme aura pour priorités, entre autres, « l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), du Code de l'Aménagement, des Schémas Départementaux d'Aménagement du Territoire (SDATs) et des Plans Départementaux d'Aménagement du Territoire (PDATs) associés. »

Cette tâche sera déclinée en activités opérationnelles au démarrage de chacune des deux phases de la mission. Ces activités pourront intégrer le développement de méthodologies propres à l'élaboration de SDAT ou PDAT ainsi qu'à l'élaboration de ces documents au niveau de départements cibles.

Cette tâche pourra notamment s'appuyer sur la méthodologie PLADDT (pour Plan Local d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire) développée avec l'appui d'EFI au Cameroun ainsi que sur la dernière version de l'outil Land-Use Planner³ développé par EFI.

Les travaux correspondants seront documentés sous la forme de méthodologies soumises au MAETGT et/ou d'études de cas décrivant les processus suivis au niveau départemental pour aboutir au développement des dites méthodologies ou bien des SDAT / PDAT élaborés consécutivement.

Destinés à une communication externe, ces documents pourront intégrer des témoignages et des photographies ainsi que toute autre suggestion de la part du contractant. La production finale de ces documents sera réalisée par l'équipe communication d'EFI.

Des ateliers de restitution seront organisés au niveau national et départemental pour partager les résultats de cette tâche.

Livrables 1 :

- Comptes rendus des événements auxquels le contractant aura pris part sur la thématique de l'Aménagement du Territoire ;
- Méthodologie(s) d'élaboration de SDAT ou PDAT soumise(s) au MAETGT et/ou SDAT/PDAT effectivement élaborés consécutivement ;
- Etude de cas décrivant les processus précités au niveau départemental ;
- Comptes rendus des ateliers de restitution.

³ Le Land-Use Planner (<http://www.landuseplanner.org/>) est un outil économique interactif destiné à informer les processus d'aménagement du territoire. Il aide les parties prenantes à élaborer des scénarios d'aménagement du territoire de manière simple et participative, à comparer les impacts sociaux, économiques et environnementaux, et à estimer les coûts et les avantages des décisions politiques.

Tâche 2 : Soutien aux processus dans lesquels EFI intervient en République du Congo

Cette tâche est destinée à couvrir l'ensemble des activités mise en œuvre par EFI en République du Congo durant les deux phases de cette mission notamment vis à vis des thématiques et initiatives suivantes :

Développement agricole durable : concernant les activités dédiées à la plateforme APOI, le contractant sera mobilisé ponctuellement pour des fins de soutien et de facilitation du dialogue.

Promotion du genre : le contractant sera sollicité pour apporter sa contribution à l'élaboration d'une approche genre permettant d'aller vers un dialogue équilibré entre les sexes et ce, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de la deuxième CDN mais aussi de la mise en œuvre de la Lol. Dans le cadre du présent appel d'offres, le contractant devra d'ores et déjà être force de proposition (cf § 2.2 – Proposition technique ci-après) avant que l'approche ne soit affinée et finalisée en étroite collaboration avec EFI au début de la mission.

Le contractant sera ensuite associé à la mise en œuvre de cette approche i) via la tenue d'enquêtes, d'ateliers, de sessions de sensibilisation et de formation et ii) via le recrutement d'une Organisation de la Société Civile nationale ou sous-régionale spécialisée sur la thématique du genre.

Toute autre thématique pertinente : le contractant pourra également être sollicité vis-à-vis de toute autre thématique ou processus pouvant être en lien avec l'objectif principal de la mission, dans la limite de son temps disponible et sous réserve que cela n'affecte pas la mise en œuvre de la Tâche 1.

La participation du contractant à tel ou tel évènement ou sa contribution à tel ou tel processus sera décidé conjointement avec EFI.

Livrables 2 :

- Comptes rendus des événements auxquels le contractant aura pris part, présentations assurées à leur occasion, suites à donner, etc ;
- Intégration dans les rapports trimestriels des activités menées vis-à-vis de cette tâche.

1.4. Timing & Livrables

Le contractant effectuera les tâches précitées sur deux phases de 12 mois chacune, la première devant idéalement commencer en février 2021.

La seconde phase débutera idéalement en février 2022, après confirmation écrite d'EFI.

Pour chaque phase, le contractant devra à minima mobiliser :

- **Un Chef d'équipe / Superviseur** pour un minimum de 40 jours,
- **Un Coordinateur** pour un maximum par phase de 220 jour prestés

Pour chaque phase, la mission débutera par une réunion virtuelle de lancement entre EFI et le contractant pour affiner les attentes et les modalités de travail et répondre à toutes les questions qui resteraient encore en suspens.

En amont de la réunion de lancement de la première phase, EFI fournira au contractant une première série de documents utiles à la mise en œuvre de la mission.

Des appels réguliers de suivi et d'échange sont prévus entre EFI et le contractant. Ceux-ci seront organisés deux fois par mois, ou plus fréquemment si EFI et/ou le contractant le jugent nécessaire.

Sous réserve des conditions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, EFI prévoit par ailleurs d'organiser des missions de terrain et de participer directement à certaines activités clés (ateliers de restitution par exemple).

Le calendrier prévisionnel de rapportage est établi comme suit. Il pourra être détaillé et ajusté à l'occasion de la réunion de lancement de chacune des phases.

Calendrier prévisionnel de rapportage

Phase 1	Fev 21	Avr 21	Juil 21	Oct 21	Dec 21	Jan 22
Phase 2	Fev 22	Avr 22	Juil 22	Oct 22	Dec 22	Jan 23
1. Rapport de démarrage : comprenant le compte-rendu de la réunion virtuelle de lancement ainsi que la présentation du 1 ^{er} plan de travail trimestriel et son budget opérationnel correspondant	X					
2. Rapport d'activités trimestriels : Brève description de l'état d'avancement (technique et financier) des activités et des livrables définis dans les plans de travail trimestriels, présentation du plan de travail trimestriel suivant avec budget opérationnel correspondant		X	X	X		
3. Projet de rapport final : Description des activités menées, des livrables atteints, des problèmes rencontrés et des éventuelles recommandations à formuler pour y remédier					X	
4. Rapport final : version finale du rapport technique et rapport financier correspondant						X

Tous les rapports / livrables seront produits en français, les rapports finaux devant prendre en compte les commentaires fournis par EFI sur les projets de rapports.

Les rapports finaux seront soumis en version électronique (format MS Word et pdf, avec tous les tableaux de données au format Excel pour fournir une compréhension claire des analyses effectuées, et avec toutes les photos, graphiques, etc. du rapport et des annexes également fournis séparément dans leur format de fichier d'origine).

Lors de la préparation de graphiques, de diagrammes et de cartes, il convient d'accorder une attention particulière aux couleurs et aux motifs choisis afin qu'ils puissent être lus dans des imprimés non colorés. Lorsque des cartes sont incluses dans les rapports, il convient de prendre soin de montrer les frontières internationalement acceptées entre les pays. Les sources et les références pour l'information, les données et les statistiques utilisées devraient être correctement citées. Tous les tableaux, cartes et graphiques doivent inclure des titres en français.

Pour la mise en œuvre de la mission, un « budget opérationnel » de 23 000 euros sera mis à disposition par EFI pour chaque phase d'exécution et directement géré par le contractant. Il doit être intégré en tant que tel dans le cadre de la proposition financière totale (Cf 3.2.B dans "Évaluation des offres et attribution du marché").

Ce budget est destiné aux frais de déplacement dans le pays (frais de transport, per diems), aux frais fixes de fonctionnement (frais de bureau, abonnement téléphonique, etc) aux frais liés à l'organisation des divers événements précités (enquêtes, ateliers, etc) ainsi qu'aux frais de communication externe (publications, etc.). L'utilisation de ce budget nécessitera une approbation préalable de l'EFI sur une base trimestrielle. Outre les ressources incluses dans ce "budget opérationnel", le demandeur est invité à présenter une offre financière incluant le cas échéant et séparément des honoraires des experts, les frais remboursables destinés à couvrir les éventuels frais d'expatriation des experts (voyages internationaux, visas, indemnités journalières et logement).

2. TENDER DOCUMENTATION

2.1. Administrative Documentation

The tender shall include the following documentation, properly filled out and signed:

- Cover letter (Annex 1)
- Identification form (Annex 2) including supporting documentation
- Bank identification form (Annex 2a)
- Declaration on Exclusion Criteria and Absence of Conflict of Interest (Annex 3)
- Nomination of Experts form (Annex 4)
- Minimum criteria declaration (Annex 5)

The consortium agreement (Annex 6) shall be included, properly filled out and signed, if the tender is submitted jointly by a consortium of economic operators. The consortium agreement (Annex 6) shall not be included if the tender is submitted by a single Tenderer proposing subcontracting of tasks.

2.2. Technical Proposal

In order to evaluate the tender against the minimum criteria and the award criteria A.I. – A.II in section 3.1. and 3.2., the Tenderer shall submit a technical proposal consisting only of the following elements:

2) A nomination of the following Experts to carry out the tasks in the Terms of Reference:

- **One Team Leader / Supervisor**
- **One Coordinator**

The Technical Proposal shall include CV's of the nominated Experts.

The Tenderer shall be able to certify the information contained in the CV's for the nominated Experts at EFI's request. Written in english, the CV shall have all the information as in the EuroPass <https://europass.cedefop.europa.eu/documents/curriculum-vitae>

Optionally

- **One or more additional Experts relevant for the implementation of the service**

The Technical Proposal shall include CV's of the nominated Experts.

The Tenderer shall be able to certify the information contained in the CV's for the nominated Experts at EFI's request.

3) A description (in French) of no more than two pages, **making reference to the Terms of Reference and the previous experience of the Expert(s)** showcasing understanding of the aims and the context of the tasks **and addressing the following topics:**

- Land-use and/or development planning at sub-national level in Republic of Congo;
- Civil society's strengths and weaknesses in Republic of Congo.

4) A presentation (in French) of no more than five pages on the Tenderer's methodology for the assignment – building upon the Terms of Reference and the experience of the Experts – precisng

- Approach to contribute to the land-use and development planning strategy of the Republic of Congo
- Approach to reinforce national civil society through a gender approach

- Timing and sequence of tasks and deliverables, indicating the approximate allocation of time per nominated Expert for each task and analysis of risks and mitigation measures in relation to eventual COVID-19 impact on the implementation of the service.

2.3. Financial Proposal

The Tenderer shall submit a financial proposal, which shall be completed by using the form in annex 7 and by following the instructions therein.

The full general conditions applicable to the payment of fees and per diem as well as the reimbursement of costs can be found in annex 8 (model contract).

3. EVALUATION OF TENDERS AND AWARD OF THE CONTRACT

3.1. Minimum Criteria

The **Tenderer** nominated must meet the following criteria:

N°	Criteria description
M.I.	Demonstrated experience in land-use and/or development planning at sub-national level in Republic of Congo and/or Congo Basin
M.II.	Demonstrated experience in supporting civil society organisations in Republic of Congo
M.III.	Experience from last three (3) years of implementing one or several contracts with an overall budget of at least EUR 50,000.

The **Team Leader/Supervisor** nominated must meet the following criteria:

N°	Criteria description
M.IV.	Master's degree or engineer either in international cooperation and development or governance or social and environmental policies or agronomy or forestry or a relevant, directly related discipline
M. V.	Ten (10) years' demonstrated experience leading and coordinating projects and teams on local development and/or governance and/or land-use planning and/or agriculture and/or forestry
M.VI.	Demonstrated experience in land-use and/or development planning and/or support to civil society in Republic of Congo and/or Congo Basin
M.VII.	Understanding, speaking, and writing French as demanded with respect to all tasks covered by the Terms of Reference in this Tender.

The **Coordinator** must meet the following criteria:

N°	Criteria description
M.VIII.	University or post graduate degree either in geography or sociology or agronomy or forestry or ecology or a relevant, directly related discipline.
M. IX.	Five (5) years' demonstrated experience in the field of rural development and/or, agronomy, and/or forestry and/or land-use planning, and/or natural resource management and/or civil society support
M.X.	Demonstrated experience in land-use and/or development planning
M.XI.	Understanding, speaking, and writing French as demanded with respect to all tasks covered by the Terms of Reference in this Tender.

Tenders not fulfilling the minimum criteria will be rejected.

3.2. **Award Criteria**

Tenders which fulfil the minimum criteria will be evaluated using the following award criteria:

A. Technical component (maximum 75 points)		
N°	Award criteria	Max points
A.I.	Understanding of:	30
i.	Land-use and development planning context, issues and perspectives in Republic of Congo	15
ii.	Civil society's strengths and weaknesses in Republic of Congo	15
A.II.	Proposed methodology for the implementation of the tasks	45
i.	Approach to contribute to the land-use and development planning strategy of the Republic of Congo	20
ii.	Approach to reinforce national civil society through a gender approach	20
iii.	Timing and sequence of activities and tasks, indicating the approximate allocation of time per nominated Expert for each task with analysis of risks and mitigation measures in relation to eventual COVID-19 impact on the implementation of the service.	5

The Technical component (TC) is calculated according to the following formula:

TC = A.I. + A.II.

Tenders must receive a score of more than half of the maximum Technical component to be considered qualitatively acceptable.

Tenders not considered qualitatively acceptable will not be considered further.

B. Financial component (maximum 25 points)

Tenders presenting a total financial proposal (Fo) superior to the maximum contract value of EUR 150 000 will not be considered further. The maximum value for phase 1 is EUR 75,000 (including the work plan budget and for phase 2 EUR 75,000 (including the work plan budget).

For tenders being considered, the Financial component (F) is calculated according to the following formula:

$$F = (F_{min} / F_o) \times 25$$

where

F_{min} is total sum in the tender in the evaluation with the lowest total financial proposal; and

F_o is the total sum in the financial proposal being considered.

C. Most economically advantageous tender

A combined score (CS) will be calculated according to the following formula:

$$CS = TC + F$$

The Tenderer with the highest combined score (CS) for Technical component (TC) and Financial component (F) will be awarded the Contract.

Where two or more tenders have an equal combined score the contract will be awarded according to the highest score for the financial component (F).

ANNEXES

Annex 1	Cover letter
Annex 2	Identification form
Annex 2a	Bank identification form
Annex 3	Declaration on exclusion criteria and absence conflict of interest
Annex 4	Nomination of Experts form
Annex 5	Minimum criteria declaration
Annex 6	Consortium agreement
Annex 7	Financial Proposal form
Annex 8	Model contract